



RÈGLEMENT DU CENTRE D'EXAMEN DE FRANÇAIS (INSTITUT FRANÇAIS DU RWANDA)

CERTIFICATIONS CONCERNEES :

L'Institut Français du Rwanda, dans le cadre de la promotion de la langue française, organise les examens et tests suivants :

- Le **DELFL (Diplôme d'Études en Langue Française)** : niveaux A1, A2, B1 et B2.
- Le **DALFL (Diplôme Approfondi de Langue Française)** : niveaux C1 et C2.
- Le **TCF Québec (Test de Connaissance du Français pour le Québec)** : deux épreuves organisées, la compréhension orale et l'expression orale.
- Le **TCF Canada (Test de Connaissance du Français pour le Canada)** : quatre épreuves organisées, la compréhension orale, la compréhension écrite, l'expression écrite et l'expression orale.
- Le **TEFL Canada (Test d'Évaluation de Français Canada)** : **Uniquement sur ordinateur**, avec quatre épreuves organisées, la compréhension orale, la compréhension écrite, l'expression écrite et l'expression orale.

TARIFS :

Les tarifs des tests et examens de l'Institut français du Rwanda sont les suivants (ces tarifs sont révisés chaque année) :

- **DELFL/DALFL: 120 000 FRW**
- **TCF Canada: 280 000 FRW**
- **TCF Québec: 150 000 FRW**
- **TEFL Canada: 280 000 FRW**

Contacts du centre d'examen :

Adresse e-mail : accueil@if-rwanda.org

Numéro de téléphone : **+250 788 33 19 13**



25 KG 624 ST.

accueil@if-rwanda.org

Tél : +250 788 33 19 13



1. INSCRIPTION (AVANT ET APRÈS)

1.1. Procédure d'inscription :

- Toutes les inscriptions se font en ligne via le site web officiel de l'Institut français du Rwanda <https://if-rwanda.org/examens-et-certifications/#/> sous la condition du premier arrivant, premier servi.
- Avant l'inscription, chaque candidat doit prendre les informations relatives à l'examen concerné : sur le site web de l'Institut français et au bureau d'accueil du Centre culturel francophone du Rwanda (25 KG 624 ST.-Kimihurura).
- Des informations additionnelles peuvent être demandées (carte d'identité, de résident ou passeport, fiche d'inscription) pour compléter l'inscription.
- Le candidat doit respecter une période de carence de 30 jours entre deux inscriptions pour le TCF Canada et Québec et le TEF.
- L'institut français du Rwanda peut aider le candidat à choisir l'examen mais le choix définitif appartient au candidat et ceci est considéré comme définitif et interchangeable quand le paiement est effectué.
- L'institut français ne demande pas de frais d'inscription et ne vend pas les places des examens.
- Seuls les frais d'examen sont demandés aux candidats qui ont réussi à s'inscrire.

1.2. Confirmation de l'inscription :

- Une fois l'inscription validée en ligne par le candidat, le/la candidat(e) reçoit un e-mail de confirmation contenant une facture à régler endéans les 3 jours suivants l'inscription.
- Après l'inscription aux examens, le candidat doit envoyer par e-mail, la copie de la pièce d'identité à apporter le jour de l'examen.
- Toute inscription est considérée comme incomplète tant que le paiement n'a pas été effectué et que la preuve de paiement et la copie de la pièce d'identité n'ont pas été transmises.



25 KG 624 ST.
accueil@if-rwanda.org
Tél : +250 788 33 19 13



1.3. Annulation d'inscription incomplète :

- Les inscriptions non finalisées avant la date limite de paiement seront automatiquement annulées.
- Si l'inscription tombe le jour de la clôture des inscriptions, le candidat est tenu à régler et envoyer la preuve de paiement avant la clôture des inscriptions. Les inscriptions sont clôturées à 16H00 de la date prévue. Toute pièce reçue après, ne sera pas prise en considération.
- L'inscription sera invalidée si le centre d'examen ne reçoit pas la preuve de paiement endéans la durée marquée sur la facture.

2. RÈGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

2.1. Modalités de paiement :

- Les frais d'inscription doivent être réglés par virement bancaire ou dépôt bancaire uniquement. Les détails bancaires sont sur la facture envoyée au candidat après l'inscription mais au cas où ceux-ci ne sont pas mentionnés, le candidat est tenu de les demander au service de l'accueil du centre d'examen.
- Les frais d'inscription sont non remboursables, sauf en cas de circonstances exceptionnelles (voir section 5).

2.2. Preuve de paiement :

- Une preuve de paiement lisible (format PDF ou JPEG) doit être envoyée par e-mail ou apportée physiquement au centre avant la date limite indiquée sur la facture.
- Un reçu sera émis et envoyé par e-mail dès réception et validation de la preuve de paiement.



25 KG 624 ST.
accueil@if-rwanda.org
Tél : +250 788 33 19 13

3. LE JOUR DE L'EXAMEN

3.1. Convocation :

- La convocation officielle est envoyée par e-mail au moins trois (3) jours avant l'examen et confirmée également par SMS.
- Les examens suivants sont organisés sur deux ou plusieurs jours : TEF Canada TCF Canada, TCF Québec, et DELF/DALF.
- Le centre d'examen se réserve le droit de choisir le(s) jour(s) de déroulement de l'examen, à condition d'en informer le/la candidat(e) au moins **TROIS JOURS** avant la date choisie.
- La convocation inclut :
 - Le jour et la date de l'examen,
 - Les horaires précis de l'examen (heure d'arrivée, début et fin).
 - Le lieu de l'examen.
 - La liste des documents à apporter.
- Le candidat ne doit pas se présenter sur le lieu de l'examen s'il n'a pas reçu : le reçu de son paiement et la convocation.

3.2. Présentation le jour de l'examen :

- Les candidats doivent se présenter au lieu de l'examen 30 minutes avant l'heure de début indiquée.
- **Documents obligatoires :**
 - Une pièce d'identité originale (carte d'identité ou de séjour, permis de conduire (pour les rwandais) et ou passeport.
 - La preuve de paiement si demandée.
- **Une absence à l'examen sera considérée et devra être justifiée seulement :**
 - ✓ Si le/la candidat(e) est envoyé(e) en mission et/ou est transféré(e) à un autre lieu de travail par son employeur. Il/elle devra présenter un ordre/lettre de mission signé et tamponné par son employeur.





- ✓ Si le/la candidat(e) est malade, Il/elle devra présenter le document du docteur qui l'a consulté.
 - ✓ Si le/la candidat(e) a perdu un proche, Il/elle devra présenter Un certificat de décès accompagné d'un justificatif officiel du lien de parenté.
- Tous les documents officiels (bien scannés en format PDF) justifiant l'absence du candidat à l'examen, doivent être envoyés par e-mail, préférablement le jour de l'examen ou dans les 24h suivant le jour programmé de l'examen.

3.3. Règles pendant l'examen :

- L'usage de faux documents et non seulement considéré comme fraude, elle est également punie par la loi au Rwanda.
- L'usage de tout appareil électronique est strictement interdit (téléphones, montres connectées, etc.).
- Tout comportement jugé comme frauduleux entraînera l'exclusion immédiate du candidat et l'annulation de son examen.

4. APRÈS LE JOUR DE L'EXAMEN

4.1. Transmission des résultats :

- Pour les examens TCF Québec, TCF Canada et TEF Canada, les résultats sont généralement disponibles 4 semaines après la date de l'examen.
- Pour le DELF/DALF, les résultats sont publiés dans un délai de 15 jour ouvré, et les diplômes sont délivrés après deux mois

4.2. Communication des résultats/Récupération des attestations/diplômes :

- Les résultats du DELF/DALF sont valables à vie. Ils doivent être retirés en personne au centre d'examen, sur présentation d'une pièce d'identité.
- Une autorisation écrite et signée (envoyée par e-mail avec l'adresse utilisée lors d l'inscription) est nécessaire si une tierce personne récupère les documents au nom du candidat.

25 KG 624 ST.
accueil@if-rwanda.org
Tél : +250 788 33 19 13





- Les résultats du TCF Canada et Québec sont envoyés automatiquement aux candidats par e-mail **après 4 semaines et ils sont valables pendant 2 ans.**
- Les résultats du TEF Canada sont envoyés automatiquement aux candidats par e-mail **après 4 semaines et ils sont valables pendant 2 ans.**

4.3. Réclamation :

- En cas de désaccord avec les résultats du DELF/DALF, le/la candidat(e) peut soumettre une demande écrite de révision dans un délai de 3 jours après la réception des résultats.
- En cas de désaccord avec les résultats du TCF Canada et Québec, le/la candidat(e) peut soumettre une demande écrite au centre d'examen dans un délai de 20 jours après la proclamation des résultats.
- Seules **les épreuves d'expression orale et écrite** font l'objet de réévaluation et/ou de recorection.
- En cas de désaccord avec les résultats du TEF Canada, un lien est mis à la disposition du candidat pour introduire une demande de recours. **Seules l'expression écrite et l'expression orale** peuvent faire l'objet d'un tel recours.
- Les frais de réévaluation et/ou recorection en vigueur sont à la charge du candidat et ne sont pas remboursables, quelle que soit le résultat du recours.

4.4. Demande de duplicata et de réédition des diplômes/attestations

DIPLOMES DU DELF/DALF :

- En cas de perte d'un diplôme, le/la candidat(e) peut demander un duplicata gratuitement. La demande doit être faite par e-mail en précisant le motif de la demande.
- Toute demande de réédition d'un diplôme doit être envoyée par e-mail, en précisant l'erreur à corriger, et est soumise au paiement des frais de réédition en vigueur, selon les tarifs en vigueur.
- Les demandes de réédition et de duplicata sont traitées dans un délai de 4 semaines à compter de leur soumission.

TCF CANADA-TCF QUEBEC-TEF CANADA

25 KG 624 ST.
accueil@if-rwanda.org
Tél : +250 788 33 19 13



- Les demandes de duplicata ou de réédition d'attestations sont gratuites. Elles doivent être soumises par écrit par e-mail et seront traitées dans un délai maximum de 5 jours ouvrés.
- La demande doit préciser l'erreur à corriger et être accompagnée de l'ancienne attestation, ainsi que d'une copie de la pièce d'identité du demandeur pour justifier de son identité.

5. TRANSFERT À UNE AUTRE SESSION ET REMBOURSEMENT

5.1. Transfert de session :

- Seul le candidat absent à l'examen, ayant soumis des documents officiels justifiant son absence, acceptés par le centre d'examen, pourra bénéficier d'un transfert vers une autre session.
- Une fois la demande de reprogrammation acceptée, le/la candidat(e) sera informé (e) par e-mail par le centre d'examen.
- Le candidat absent et ayant justifié son absence à l'examen, aura droit à une seule reprogrammation. En cas de nouvelle absence, il devra s'acquitter de nouveau des frais d'inscription.
- Le candidat et ayant justifié son absence à l'examen dispose d'une période de 6 mois pour repasser son examen, au cas où il n'y arrive pas, il devra s'acquitter de nouveau des frais d'inscription.

5.2. Remboursement :

- Les frais d'inscription sont non remboursables sauf en cas de transfert professionnel à l'étranger. Le remboursement est effectué uniquement par virement bancaire. Dans ce cas, une demande de remboursement doit être soumise par écrit au centre d'examen, accompagnée d'une lettre de l'employeur signée et tamponnée, d'un relevé d'identité bancaire (RIB) et d'une copie de la pièce d'identité.
- La demande de remboursement sera traitée dans un délai pouvant aller jusqu'à 4 semaines après réception de l'ensemble des documents requis

